



Le Puy, le 24 mars 2010

COMPTE RENDU D'ACTIVITE CTPL Trésor du 16 février 2010

Ce CTPL avait à son ordre du jour :

- La création du SIP du PUY,
- La création du SIP d'YSSINGEAUX,
- Les horaires d'ouverture de la trésorerie d'Yssingeaux,
- L'installation d'un système de vidéo- surveillance au SIP- SIE.

1- Le SIP DU PUY- EN- VELAY

La direction a présenté le document élaboré sur la base d'un document- type.

1- Calendrier

La direction informe que le SIP du PUY doit être impérativement créé à la date intangible du 1^{er} avril 2010. Concrètement, seule la partie recouvrement, c'est-à dire les collègues de la Trésorerie du PUY ST LOUIS, va s'installer à cette date au rez- de- chaussée de l'Hôtel des Impôts, rue Alphonse Terrasson. Les agents du centre des Impôts ne rejoindront le SIP qu'après les vacances d'été, la campagne des déclarations mobilisant tout le personnel jusqu'à fin juin.

Les représentants du personnel ont demandé que le déménagement de la trésorerie soit retardé et concomitant avec celui du CDI, afin d'éviter aux collègues les nuisances sonores provoquée par la poursuite des travaux d'aménagement que subissent actuellement les personnels de tout l'immeuble des Impôts. Ils ont rappelé le gâchis provoqué par l'installation précipitée de la trésorerie SPL dans les locaux de l'Hôtel des Impôts de BRIOUDE.

En guise de réponse, la direction s'est retranchée derrière la décision de la DGFIP, mais s'est voulue rassurante quant à la l'achèvement des travaux avant le 1^{er} avril et les mesures de protection qui seront prises en matière de nuisances et de sécurité des personnels.

Aux dernières nouvelles, le SIP ouvrira réellement le 8 avril 2010....Intangible, disiez- vous ?

2- Le cadre responsable est le chef de centre de l'actuel CDI. Son adjointe est l'actuelle adjointe de la trésorerie.

3- Les emplois du SIP

5 emplois (1 A, 2 B, 2 C) de la filière gestion publique sont transférés au SIP. Dans la pratique, 7 agents sur 8 de la trésorerie sont affectés, sachant que deux d'entre eux ne feront bientôt plus partie de l'effectif (départ à la retraite et mutation).

4- L'installation des agents recouvrement au SIP

Contrairement aux demandes formulées par nos collègues, la modification structurelle de l'accueil qui aurait permis de réaliser un guichet-caisse devant le service du recouvrement, a été refusée pour des raisons budgétaires, car il aurait fallu supprimer des toilettes.

Conséquence : **la caisse et le box d'accueil du public sont séparés du service recouvrement par le couloir qui dessert les bureaux du SIP sur toute la longueur du bâtiment !** C'est une première, mais sera-ce la dernière ?

Pour pallier aux difficultés que cette situation va générer, nos directions ont pensé à tout : **une caméra de surveillance sera braquée sur la caisse et les collègues du service n'auront qu'à garder le regard braqué sur l'écran de contrôle !** En plus, le bureau de l'adjointe du responsable du SIP sera positionné derrière le guichet et séparé par une vitre. Très bien, mais que se passera-t-il lorsque l'adjointe sera absente ?

Les représentants du personnel ont souligné qu'encore une fois, la mise en place des SIP se faisait à n'importe quel prix, notamment au détriment de la sécurité des personnels, dont la DSF sous-estime totalement la réalité.

Seul point positif, un digicode fermera au public la porte accédant au couloir du SIP.

Ils n'en ont pas non plus reçu de réponse satisfaisante lorsqu'ils ont fait observer qu'il serait impossible de satisfaire à la prétention du directeur des Services Fiscaux de demander, pendant les périodes d'affluence recouvrement, à un agent recouvrement « *d'assurer des missions de renseignement de 1^{er} niveau à la banque d'accueil* ».

Pourtant, il est facile de comprendre que, si l'on affecte, même temporairement, un agent de recouvrement à l'accueil commun du SIP et du SIE du PUY, il sera difficile de faire fonctionner la caisse, le guichet et le service (téléphone, etc.) avec les trois agents restants.

Auront-ils seulement le droit de prendre leurs congés ?

5- Les formations

Comme annoncé, elle consiste, pour les agents de catégorie B et C, par deux modules, le premier intitulé « *Connaissances mutuelles* », d'1 journée, le deuxième, intitulé « *Accueil* », de deux jours.

6- Les horaires d'ouverture du SIP

Les horaires seront ceux de l'Hôtel des Impôts ; 8 h 30-12h et 13 h 30- 16h tous les jours, ce qui signifie une réduction de l'ouverture au public de 2 h 30 par semaine, par rapport aux horaires de la trésorerie du PUY ST LOUIS.

Comme dans la filière fiscale, les agents disposeront du module ARTT de leur choix (4 modules proposés), sur lesquels ils seront consultés en même temps que sur l'acceptation de leur mutation au SIP.

La direction nous a fait les réponses suivantes sur les questions que nous avons soulevées :

- Les congés des collègues seront proratisés, en fonction du module choisi ;
- Pour l'instant, les agents issus de la filière gestion publique sont toujours gérés par la filière gestion publique pour la notation, l'avancement et les mutations, même si les congés sont signés par le responsable du SIP.

7- Le fonctionnement de la caisse du SIP

Comme prévu, le principe d'une caisse unique SIP- SIE n'a pas été retenu.

8- L'accueil des particuliers

Les représentants du personnel se sont élevés contre l'objectif affiché dans le document de présentation : « *Tous les agents du SIP sont susceptibles d'être concernés par l'accueil de 1^{er} ou 2^{ème} niveau* »

Ils ont insisté sur le fait que mobiliser tout ou partie des personnels du recouvrement ou de l'assiette à l'accueil de 1^{er} niveau équivaldrait à saborder le travail du recouvrement et de l'assiette, comme le démontre la situation des SIP où ce type d'organisation a été mis en place.

La direction a répondu que l'on n'était pas, au SIP du PUY, dans le schéma du « tout agent au guichet » et que, de toute manière, elle sera vigilante.

Nous voilà rassurés !

Les représentants du personnel ont voté contre le transfert de la trésorerie et des emplois au SIP du PUY.

2- Le SIP d'YSSINGEAUX

La direction a présenté un document quasiment identique au précédent.

1- Calendrier

Le SIP sera installé le 1^{er} avril 2010. La trésorerie SPL sera déménagée au mois de juin.

2- Le cadre responsable du SIP est le chef du CDI.

3- Le transfert des emplois

1 emploi de catégorie C est transféré. Le document précise qu'« *un agent de l'équipe mobile de renfort à la Trésorerie Générale viendra en soutien permanent au contrôleur [sic] pour la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2010.* »

4- Installation de la cellule recouvrement au SIP

Les postes de travail destinés aux agents de recouvrement ont été réaménagés en bordure des vitrages extérieurs.

5- Horaires d'ouverture

Le SIP adopte les horaires d'ouverture au public du CDI : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Les horaires de la trésorerie SPL sont alignés sur ceux du SIP et du SIE : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (fermeture le mardi après-midi), ce qui se traduit par une réduction de 2 h 30 de l'ouverture au public chaque semaine.

6- Fonctionnement de la caisse du SIP

La trésorerie SPL assure la caisse conjointe avec le SIP, mais, compte-tenu de la fermeture de la trésorerie le mardi AM, c'est la caisse du SIE qui assurera l'encaissement du numéraire cette demi-journée dans les mêmes conditions qu'à BRIOUDE.

7- L'accueil des particuliers

Les mêmes observations ont été faites par les représentants du personnel sur ce point que pour le SIP du PUY. Selon la direction, l'assertion sur la mobilisation de tous les agents du SIP pour l'accueil de 1^{er} niveau est le fruit d'un malencontreux copier-coller....

8- Les aspects sécurité du poste

Des caméras seront installées, 2 dans le hall d'accueil commun, 1 dans le hall de la trésorerie.

Où seront positionnés les écrans de contrôle ?

Les alarmes sonores seront disposées en 3 zones : la trésorerie, le hall d'accès et le reste du bâtiment.

Les représentants du personnel ont voté contre :

- **la date d'installation du SIP,**
- **le transfert de l'emploi au SIP,**
- **le transfert de la trésorerie dans les locaux de l'Hôtel des Impôts,**
- **la modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie SPL.**

3- Questions Diverses

1- Malfaçons BRIOUDE

Les représentants du personnel ont encore une fois demandé à la direction de prendre ses responsabilités pour obtenir un règlement rapide des problèmes connus depuis l'entrée dans les lieux : l'affaire sordide des toilettes et l'absence de porte d'entrée.

Aux assurances verbales données par la direction sur la recherche de solutions, les représentants du personnel ont répondu que les personnels avaient perdu toute leur confiance dans la hiérarchie et attendaient autre chose que des mots.

2- Emploi comptable vacant

La trésorerie de St PAULIEN a été placée en intérim à compter du 1^{er} mars, à la suite de la mutation de Régine BRIVADIS- DESSAGNE. Les représentants du personnel ont demandé à la direction si elle envisageait de déclarer vacant l'emploi de comptable et s'il serait proposé aux lauréats de la liste d'aptitude et à ceux de l'examen professionnel.

La direction a répondu qu'elle déclarerait cet emploi vacant, comme les emplois de cadre A libérés à la Trésorerie Générale, au service des Domaines et à la Comptabilité. Elle a déclaré ignorer à ce moment-là à quel niveau ils seraient proposés, liste d'aptitude, examen professionnel, mouvement à équivalence ou sortie de l'ENT.

Pour les représentants du personnel, la perspective d'un long intérim n'est pas faite pour rassurer les personnels, ni le chef de poste assurant l'intérim ni les agents des trésoreries concernées.

Les représentants du personnel : Max CHAMBON, Jean Pierre COFFY, Hélène ROLLAND, Philippe SAGNARD, Karine VEYSSEYRE.



BULLETIN D'ADHESION

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Camille BASTIDE, HDI du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu